

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc. . . .

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de 4½% à 6%.

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations  
Municipales Ltée."

132, rue St- Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

---

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHE**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les **Affections graves ou légères des Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 109

Bureau : 83 rue St-Pierre. Téléphone 268  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

LÉVIS.

(Edifice de la Métropolitaine.)

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-73, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —

St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Auôes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'EPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée ; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

# BOVRIL

## Sauve beaucoup d'argent

**BOVRIL** sauve beaucoup d'argent à la cuisine. Il fait des plats succulents avec des choses qu'on ne pourrait manger autrement. Son pouvoir reconstituant—ce dont nous avons précisément besoin en ces temps difficiles—surpasse de dix à vingt fois la quantité prise.

**C'EST CELA LE BOVRIL !**

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 273.—Quarante-Heures, 273.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Extravagances féministes, 274. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Messes votives chantées, 278. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 279. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 280 ; France, 281 ; Pologne, 282. — VARIÉTÉS : Les marques étaient restées, 283. — LES LIVRES : 284.

**Bulletin social :** DOCTRINE : L'organisme social, 285.—Les défunts de la Croix Noire, 288.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 7 janvier.** — 1er ap. l'Epiph. Du dim. dans l'octave.  
**Lundi, 8.** — 2ème jour de l'oct. de l'Epiph. *semid priel.*  
**Mardi, 9.** — 3ème " " " "  
**Mercredi, 10.** — 4ème " " " "  
**Jouidi, 11.** — 5ème " " " "  
**Vendredi, 12.** — 6ème " " " "  
**Samedi, 13.** — Octave de l'Epiphanie, *dbl. maj.*  
**Dimanche, 14.** — II ap. l'Epiph. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

**8 janvier,** N.-D. du S. Rosaire (Beaupré). — **10,** Saint-Joachim. — **12,** Saint-Apollinaire. — **13,** Franciscaines (Beaupré). — **14,** Charny.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### **EXTRAVAGANCES FÉMINISTES**

Notre dessein n'est assurément pas de vider ici le problème féminin.

D'une actualité pressante, ce problème, dont la guerre de 1914 accentuera beaucoup la pénible acuité, remonte à quelques siècles déjà, au temps où une philosophie romantique et antichrétienne est apparue, brouillant comme à plaisir les notions les plus essentielles, ébranlant même, chez plusieurs peuples, les colonnes séculaires de l'esprit humain. On eût dit, au XIX<sup>e</sup> siècle, que tout conspirait pour accroître encore le désarroi des intelligences : des nouveautés surprenantes, auxquelles seules l'homme orgueilleux voulut attacher l'idée de progrès, vinrent d'elles-mêmes s'introduire dans le domaine physique, industriel et social; et l'homme, ayant jeté loin de soi la boussole traditionnelle, courut tout droit sur les écueils que ces nouveautés avaient semés sous ses pas.

Voilà pourquoi le problème féminin s'est compliqué de tant de facteurs disparates et s'impose aujourd'hui à l'attention inquiète de tous ceux qui persistent à penser conformément à la vieille doctrine, malgré le sourire des sceptiques et les sarcasmes des apôtres de l'évolution moderniste.

\*\*\*

Pourquoi la femme, cet ange de charité, et, par-dessus tout, cet ange du foyer, va-t-elle aujourd'hui, en beaucoup d'endroits, jusqu'à réclamer qu'on l'admette aux urnes et même aux plus hautes magistratures de l'État? C'est que la Révolution, apportant comme une sorte d'épilogue confirmatif à un siècle et plus de divagations malfaisantes, a voulu reconstruire la cité sur un plan absolument contraire à la figure traditionnelle et chrétienne de la cité.

Jusque là, on avait dit, avec l'Église et la plus pure philosophie : La société repose sur la famille, qui est le type parfait de la cellule sociale. Et la famille comme la société s'effacent et sont anéanties, le jour où disparaissent le principe hiérarchique et le lien coordonnateur de l'autorité. La Révolution commence : de sinistres parlottes vont servir de préface aux sanglantes échauffourées. On proclame un Évangile nouveau : la société ne sera plus l'assemblage équilibré et harmonieux des familles, mais une agglomération confuse d'*individus* tous réduits à la même taille, au couperet de l'égalité. Il n'y a même plus de sexe, il n'y a que des individus. La femme et l'homme restent confondus dans la poussière humaine formée lors de la grande dislocation. La table d'addition révolutionnaire ne sait marquer autre chose que le chiffre *un*, elle ne compte que par *un* : et la cité quatrevingtaineviste est la somme de tous ces *un* additionnés.

On ne dit plus : un homme et une femme réunis en famille forment la base de la société ; on dit maintenant : un individu plus un nombre indéfini d'autres individus, tous égaux en droits = société. Aussi, voyons-nous dès ce temps-là des femmes, appuyées par quelques révolutionnaires, — les autres n'iront pas tout de suite jusqu'au bout des principes qu'ils posent, — réclamer l'égalité politique des deux sexes.

Avons-nous raison de dire que le suffrage féminin est l'aboutissement extrême mais logique du suffrage universel égalitaire et révolutionnaire ?

Au lecteur avide de documentation, nous allons citer un texte corroborant nos dires. Voici, entre autres choses excellentes, ce que publie, à l'article *Woman*, vol. XV, p. 691, la savante *Catholic Encyclopedia* :

“... la base naturelle de la société et la position naturelle de la femme, comme la famille, ont été ébranlées à tel point par la Révolution française, qu'il faut chercher là le germe du mouvement moderne pour le suffrage des femmes. Les idées antichrétiennes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles ont conduit à une rupture complète avec la conception chrétienne de la société et de l'Etat professée au moyen âge. Ce ne fut plus la famille, principe social, que l'on se prit à regarder comme la base de l'Etat, mais l'individu ou le moi. Montesquieu, le père du système constitutionnel, a fait de cette théorie la

base de son livre, l'Esprit des Lois (1784), théorie qui fut sanctionnée par la Déclaration française des " Droits de l'Homme ". Il était tout à fait logique qu'Olympe de Gouges (mort en 1793) et la " citoyenne " Fontenay, appuyés par le marquis de Condorcet, en vinsent à demander l'égalité politique sans condition de l'homme et de la femme, ou " les droits des femmes ". D'après ces réclamations, tous les êtres humains possèdent, en tant qu'êtres humains, les mêmes droits humains ; les femmes, êtres humains, ont absolument le droit de réclamer qu'on les admette, comme les hommes, à jouer un rôle au Parlement et à remplir tous les offices publics. Du moment que vous admettez le point de départ, lequel contredit, cependant, la nature, qui ne connaît guère d'être humain sans sexe, cette conclusion doit être admise aussi...

" Les révolutionnaires français ont étouffé de force les prétentions des femmes aux droits des hommes, mais, en agissant ainsi, ils condamnaient leurs propres principes, sur lesquels étaient fondées les demandes féminines."

Voilà le fondement de la doctrine des suffragettes, à quelque couleur qu'elles appartiennent et quels que soient leurs moyens de propagande et de persuasion. Pareille doctrine, qui met au rancart la famille et vise à remplacer la femme honnête et soucieuse de sa tâche providentielle par nous ne savons quelle sorte de " surfemme " émancipée, est absolument pernicieuse et condamnable. On ne voit pas bien comment un homme instruit, ou même un peu favorisé du côté du bon sens naturel, pourrait jamais s'y laisser prendre et y souscrire d'un cœur joyeux.

\* \* \*

Chose remarquable, le mouvement pour l'émancipation de la femme paraît avoir été accueilli avec une faveur particulière dans les pays de langue anglaise, en Angleterre et aux États-Unis. C'est qu'il a trouvé dans ces pays une terre plus meuble et plus facile qu'ailleurs, déjà ramollie depuis longtemps par l'extrême libéralisme des institutions. C'est aux États-Unis, à notre frontière, par conséquent, que la " surfemme " émancipée a été le plus écoutée et le mieux servie par les événements. Il n'y a à cela rien d'étonnant, si l'on songe que la terre américaine est devenue

ou presque la terre classique du divorce et de toutes les audaces antifamiliales.

Une observation piquante est ici à faire : l'Ouest américain a de longue date cédé, alors que l'Est résiste encore. Chez nous pareillement, l'Ouest entier vient de succomber à l'ambiance du voisinage, quand notre Est se débat toujours contre les assauts d'une lutte persistante et multiforme.

Ainsi donc, la femme ira aux urnes en Colombie-Anglaise, en Saskatchewan, dans l'Alberta et au Manitoba. Cette dernière province lui a même ouvert le seuil de sa Législature.

Le gros des forces féministes canadiennes s'attaque maintenant à l'Ontario. Des femmes "non mariées ou sans enfants", assure *le Droit*, parcourent villes et campagnes, en quête de signatures. Elles pétitionneront encore auprès de M. Hearst et de ses collègues, à la session prochaine. Mesdames Prenter et Ormsby gagneront-elles leur point, cette année ? Il est probable que non, le premier ministre ayant déclaré que le problème exige une étude sérieuse et ne doit pas être débattu au cours de la guerre ? Mais après ?

Et si l'Ontario cède, Québec et les autres provinces résisteront-elles longtemps ?

Chez nous, dans notre "catholique" province, l'idée, si pernicieuse et saugrenue qu'elle soit, compte de nombreux partisans. Quand elle sera lancée sérieusement, — Dieu nous en épargne la menace ! — peu nombreuses seront les gazettes qui oseront lui tenir tête. Vous avez beau parler raison et motifs supérieurs à certains écrivains et à plusieurs hommes publics, votre peine est perdue. On vous répond par les mots de progrès, d'évolution, de préjugé, d'opinion publique, et vous vous apercevez bientôt que la vérité toute pure est préoccupation secondaire chez vos contradicteurs, qui ont assez souvent le verbe haut et la langue acérée. Or, ces messieurs trouveront toujours plus de journaux qu'on ne croit pour appuyer leurs évolutions rien moins que sûres.

Nous croyons qu'on s'égarerait sur la portée d'une campagne toute récente encore, si on la jugeait isolément et sans la rapprocher du but supérieur qu'elle avait en vue : la lutte contre un féminisme envahissant.

Quoi qu'il en soit, nous croyons que le bon sens catholique de l'immense majorité de cette province sera plus fort que tous les compromis et toutes les tentatives pour nous faire dévier à gauche. Il appartient évidemment à l'élite sociale de chez nous de s'éclairer mieux d'abord, et puis, de se liguier avec notre clergé contre des débordements toujours possibles. Car, la vieille province catholique et française démériterait, si elle ne paraissait point décidée à maintenir coûte que coûte, au moins chez elle, les droits sacrés de la raison, de la famille chrétienne et de la plus saine philosophie !

L. P.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### MESSES VOTIVES CHANTÉES

*Q.* — Je suis avec intérêt les articles liturgiques de la *Semaine Religieuse*. Dans votre livraison du 14 décembre courant, il y a une phrase qui laisse supposer que les messes votives chantées jouissent ici, par le fait d'un indult, de plus de privilèges que les messes basses. Je croyais que les seules messes de *Requiem* étaient ainsi favorisées ; mais vous êtes mieux placés que moi pour dirimer la chose.

*R.* — Ce n'est pas en vertu d'un indult que les messes votives chantées jouissent de plus de privilèges que les messes votives lues, mais en vertu du droit commun. Le décret du 8 février 1913 dit expressément que le Saint-Père n'a pas voulu comprendre les messes solennelles ou *chantées* dans les restrictions du n. 2, tit. X, des Nouvelles Rubriques. Par conséquent on peut encore chanter des messes votives les jours où, avant le *Motu Proprio Divino Afflatu*, on pouvait dire des messes votives basses, v. g. à toutes les fêtes du Carême (excepté la Semaine Sainte), aux fêtes des Quatre-Temps, le lundi des Rogations, aux vigiles communes, aux fêtes où il faut dire pour la première fois la messe du Dimanche. Mais on ne pourrait pas chanter des messes votives un jour double mineur, parce que notre indult de 1833 n'accorde ce privilège qu'aux messes de *Requiem*.

---

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Présentation d'hommages.** — Vendredi après-midi, le 29 décembre, le personnel de l'Action Sociale Limitée, par la bouche du directeur de l'Action Catholique, M. le Docteur Dorion, présentait ses hommages à Mgr Roy, directeur de l'Action Sociale Catholique, à l'occasion du nouvel an. Sa Grandeur a été heureuse en même temps, de saluer la nouvelle Union catholique des Imprimeurs et Relieurs de Québec.

— Samedi matin, le 30 décembre, le clergé de la ville et des paroisses environnantes, ainsi que des représentants des communautés d'hommes enseignantes, sont allés offrir leurs vœux et leurs hommages à Son Éminence le Cardinal Bégin. C'est Mgr Roy, auxiliaire de Son Éminence, qui s'est fait l'interprète des membres du clergé.

**Incendie désastreux.** — Un affreux incendie a détruit de fond en comble, samedi soir, le 30 décembre, le couvent et l'asile des Sœurs de la Charité de Saint-Ferdinand d'Halifax. Une religieuse, la R. Sœur Saint-Tertius, et quarante-deux pauvres démentes ont péri dans les flammes. L'asile abritait 184 patientes et 36 religieuses. L'institution était cependant pourvue d'un service de sauvetage et le village avait un bon service de protection contre les incendies. Grâce à d'héroïques efforts, les religieuses purent sauver les patientes de deux sections de l'asile, mais elles n'eurent pas le temps de faire évacuer la salle, dite des bébés, où l'on gardait les idiots les plus déshérités de la nature; qu'il fallait arracher même malgré elles au gouffre qui les guettait.

Le couvent, qui a aussi été détruit, n'abritait que quelques pensionnaires; les autres étaient dans leur famille pour les vacances du jour de l'an.

Les malades sauvées de l'incendie et les religieuses qui en ont charge ont été hospitalisées par les RR. Frères des Écoles Chrétiennes et les autres religieuses se sont réfugiées à l'hôpital.

Les classes pour les élèves pensionnaires reprendront comme auparavant après les vacances, M. le Curé mettant son presbytère à la disposition des religieuses.

Le couvent incendié avait été construit en 1872, et les pertes sont estimées à au delà de \$100,000, partiellement couvertes par les assurances.

Nous présentons nos sympathies aux RR. Sœurs de la Charité pour l'affreux malheur qui vient de fondre sur leur communauté.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**Pour la presse catholique.** — Le Pape vient de donner une nouvelle preuve de son zèle pour la diffusion de la presse catholique. Grâce à son initiative, le Vatican a acheté la vieille société catholique de presse connue sous le nom de "SOCIETA EDITRICE ROMANA".

Les nombreux journaux dans les villes et dans les provinces, qui étaient autrefois sous le contrôle de cette société, seront désormais dirigés directement par le Vatican ; ce sont, notamment : le *Corriere d'Italia* de Rome ; l'*Italia*, de Milan, et l'*Evenire*, de Florence. Jusqu'ici le seul journal qui était l'organe du Vatican était l'*Osservatore Romano*, fondé il y a cinquante-six ans. Le mot d'ordre de ces journaux sera : "PATRIOTISME ET CATHOLICISME".

**Les collèges ecclésiastiques.** — Les collèges ecclésiastiques continuent à souffrir de la guerre. Il y a trente pour cent de moins d'élèves que d'habitude au collège américain. Le collège canadien est fermé faute d'élèves ; il en est de même du collège St-Anselme, qui était avant la guerre, presque entre les mains des Allemands. Les autres collèges qui ont été contraints de fermer leurs portes sont : Le collège germano-hongrois, deux autres petits collèges allemands, le collège russe, le collège grec, le collège des Bénédictins allemands, le collège bohémien, le collège maronite. La fameuse université grégorienne, qui comptait de 1,000 à 1,500 élèves avant la guerre, n'en a plus que 400.

**Le choix des évêques.** — On attache une grande importance, dans les cercles ecclésiastiques, à Rome, au décret récemment publié par la Congrégation du Consistoire du Saint-Siège, au sujet du choix des prêtres destinés à devenir évêques. Aux États-Unis les archevêques américains reçoivent, par ce décret, une importance bien plus grande dans le choix des évêques. Eux et leurs suffragants doivent se réunir et procéder, dans le plus grand secret, au choix des sujets. Leurs recommandations sont ensuite transmises au Saint-Siège.

**La représentation britannique au Vatican.** — Sir Henry Howard, le représentant de la Grande-Bretagne auprès du Vatican, a abandonné son poste, il y a quelque temps. Cousin du duc de Norfolk, qui a toujours entretenu avec le Saint-Siège les rapports les plus affectueux, bien instruit des affaires d'Europe et d'Amérique, qu'il avait pu étudier durant une carrière assez variée, sir Henry paraissait tout désigné pour tenter une expérience qui, dans les conditions où elle se présentait, ne pouvait être que difficile.

Aidé du Cardinal Gasquet, l'éminent bénédictin anglais, qui, à Rome, est le plus puissant défenseur des Alliés, il a obtenu de bons résultats susceptibles de développements.

Son successeur, de vingt ans plus jeune, est le comte de Salis. Le nouveau plénipotentiaire descend d'une famille catholique originaire du canton des Grisons, en Suisse, qui s'était fixée en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, et est alliée à plusieurs familles d'Irlande. Son passé, ses alliances, sa connaissance de la politique européenne et aussi de la question irlandaise le qualifient donc pour servir utilement au Vatican les intérêts du Royaume-Uni, et l'on peut dire aussi la cause de tous les alliés et, par conséquent, la cause de la France, puisque la France, par une aberration de plus en plus évidente et pénible, n'a pas encore de représentant auprès du Saint-Siège.

On prétend que la retraite de sir Henry Howard a pour cause l'exécution de sir Roger Casement, le patriote irlandais pendu à Londres comme fauteur de la dernière insurrection. Sir Henry est parmi les hautes personnalités qui ont intercédé auprès du gouvernement en faveur de sir Roger Casement. Il avait fait cette démarche parce qu'il considérait qu'une mesure de grâce lui faciliterait sa mission diplomatique tandis qu'une nouvelle rigueur qui atteindrait l'Irlande rendrait sa position plus malaisée.

#### FRANCE

**Mort d'un grand évêque.** — Mgr Émile Lobbedey, évêque d'Arras, récemment décoré de la Légion d'Honneur, par le Président Poincaré pour être resté dans sa ville épiscopale pendant le bombardement et avoir aidé les troupes et la population civile, est décédé, le 24 décembre dernier, à Boulogne-sur-Mer.

Mgr Émile-Louis-Cornil Lobbedey était né à Bergues, dans le diocèse de Cambrai (aujourd'hui au diocèse de Lille), le 19 février 1856. Il avait fait ses études théologiques à Cambrai et au séminaire français, à Rome. Ordonné prêtre le 10 août 1878, il fut professeur à Lille et à Cambrai, puis il fut nommé curé de Pradelles, de Therdeghem et, en 1887, de Notre-Dame de Lourdes, à Hazebrouck. Il fut nommé vicaire-général de Cambrai, en 1897, et fut élu évêque de Moulins, le 5 août 1906. Il fut sacré à Cambrai, le 26 août, et prit possession de son poste le 11 septembre. Il fut transféré à Arras, le 5 mai, 1911.

Le diocèse d'Arras, fondé au VI<sup>e</sup> siècle par saint Waast, le catéchiste de Clovis, fut supprimé peu après, rétabli en 1093 et conservé au Concordat de 1801. Il a eu 69 évêques, parmi lesquels quatre cardinaux, dont un devint le pape Clément VI (1342-1352). La cathédrale de style original détruite par la Révolution fut remplacée en 1802 par la vaste église de style renaissance de l'abbaye Saint-Waast. Le bombardement allemand a presque détruit cet énorme et lourd édifice.

**Remerciements au Pape.** — Sous ce titre, le *Corriere d'Italia* a publié la nouvelle suivante :

“ Le Bureau d'informations et de recherches des prisonniers de guerre, institué à la Secrétairerie d'Etat, a réussi dernièrement, par les soins persévérants de l'évêque de Namur, à dresser une liste complète des soldats français morts dans la province même de Namur et dans la région de Givet-Furnay. Ce document contient, outre la liste complète et très exacte des victimes, toutes les particularités qu'il a été possible de recueillir au sujet des circonstances de leur mort.

“ La liste, par ordre du Saint-Siège, a été transmise au gouvernement français par l'intermédiaire de l'Éminentissime Cardinal Amette, archevêque de Paris.

“ Le Gouvernement de la République, appréciant l'importance de cet acte qui apportera une consolation aux familles des pauvres soldats tombés, a donné mission au même Cardinal de présenter au Cardinal Secrétaire d'État l'expression de ses remerciements.”

#### POLOGNE

**Courageuse et digne attitude.** — Les évêques de Pologne, au mépris de toutes les persécutions que leur attitude peut leur attirer, n'hésitent pas à rester les guides sûrs de leur peuple et à lui montrer l'asservissement auquel l'Allemagne veut le réduire en prétendant lui donner l'autonomie.

L'archevêque de Varsovie a condamné nettement le projet d'enrôlement militaire. L'évêque de Cracovie a dénoncé ouvertement le plan des Allemands :

“ Je prie Dieu, a-t-il dit, pour que le peuple polonais ait une conception assez claire de ses intérêts politiques pour ne pas tomber dans le piège qui lui est tendu.

A la suite de ses chefs, tout le clergé catholique montre une opposition énergique au projet imaginé par Hindenburg pour lever une armée en Pologne. Presque tous les prêtres ont engagé les Polonais à ne pas prendre rang dans les troupes destinées à combattre pour l'Allemagne ; une centaine d'entre eux, ont, du haut de la chaire, déclaré que ce que l'on voulait, c'était sacrifier la race polonaise aux ambitions germaniques, et ils ont protesté de toutes leurs forces.

Grâce surtout au clergé, personne n'est plus dupe de la machination allemande ; et les Allemands eux-mêmes sont obligés de quitter leurs masques de libérateurs.

Le journal pangermaniste d'Essen, *la Gazette du Rhin et de la Westphalie*, l'avoue.

C'est, on le voit, et on le savait, l'intérêt et non la générosité, qui seul guide l'Allemagne, et c'est la force qui est sa seule raison. Les Allemands n'en sont pas moins très irrités contre le clergé polonais et l'opposition qu'ils rencontrent chez lui. Ils n'osent pourtant sévir.

Polo  
tisme

U  
fils c  
avait  
du t  
une  
terre  
pote  
chaq  
rait  
se c

char  
qu'il  
M  
cher  
leur  
ann  
jeun  
en p

paru

—  
L  
faut  
serv  
avec  
arri

ges  
joie

—  
alor  
rage

le p

ques

Pas plus que l'hypocrisie n'a trompé la clairvoyance des évêques de Pologne, la violence ne triompherait de leur conscience et de leur patriotisme.

## VARIÉTÉS

## LES MARQUES ÉTAIENT RESTÉES

Un père de famille anglais, d'une haute moralité, avait un jeune fils dont le cœur était bon, mais la nature très impétueuse, et qui avait un grand nombre de défauts dont il ne paraissait pas pressé du tout de se débarrasser. Afin de l'y aider et de lui inculquer une solide vertu, le père usa d'un moyen original : il planta en terre, au bout du petit jardin entourant leur cottage, un solide poteau, et il convint avec son fils que celui-ci y enfoncerait un clou chaque fois qu'il commettrait une faute. Par contre, il arracherait un clou chaque fois qu'il accomplirait une bonne action ou se corrigerait d'un défaut.

La nouveauté plaît toujours à la jeunesse. L'écolier fut enchanté de l'idée, et, pendant quelque temps, s'appliqua si bien qu'il enlevait à peu près autant de clous qu'il en plantait.

Mais bientôt il se lassa, mit tout amour-propre de côté et ne chercha plus à se corriger. Il était resté cependant assez scrupuleux pour maintenir la convention, si bien qu'au bout de quelques années le poteau fut si complètement recouvert par les clous que le jeune garçon ne trouva plus une seule parcelle de bois libre pour en planter encore.

Il était là, son marteau et sa pointe à la main, lorsque son père parut devant lui et lui dit d'un ton triste et calme :

— C'est fini, mon enfant, il n'y a plus de place.

Le malheureux garçon, terrifié par cette preuve des nombreuses fautes qu'il avait commises, fondit en larmes et fit à son père le serment solennel de réformer sa conduite. Il s'appliqua au bien avec tant d'ardeur qu'un à un les clous disparurent, et un jour arriva enfin où il n'y en eut plus un seul sur le poteau.

Le père alors serra son fils sur son cœur et lui adressa des éloges pour sa conduite. Mais le jeune homme, loin de partager la joie paternelle, baissa tristement les yeux en silence.

— Pourquoi êtes-vous encore affligé, *my dear boy*, lui demanda alors son père. Il faut vous réjouir, puisque, grâce à votre courage, tous les clous ont disparu.

Mais le fils tenait ses regards douloureusement attachés sur le poteau.

— C'est vrai, dit-il enfin, les clous ont disparu, mais *les marques y sont encore !*

Ce jeune homme avait enfin compris la grandeur et la malice du péché.

Dieu pardonne les défaillances, les fautes, même les crimes, si l'on en fait un aveu sincère, accompagné d'un profond repentir et du ferme propos de ne les plus commettre ; néanmoins, les conséquences de ces fautes laissent, la plupart du temps, des traces aussi ineffaçables que celles des clous dans le bois.

Celui qui a menti perd la confiance de ceux qui l'entourent ; celui qui s'est approprié, aux dépens d'autrui, ce qui ne lui appartenait pas restera, quoi qu'il fasse, l'homme *qui a volé*, et cette flétrissure le poursuivra sa vie entière.

Une femme chrétienne avait une amie intime en qui elle avait mis toute sa confiance ; dans un moment d'égarement, cette personne la trahit et lui fit un tort considérable. Peu après, prise de repentir, elle avoua sa faute et implora le pardon de celle qu'elle avait offensée.

La chrétienne pardonna. Elle pardonna même dans la plus large mesure et s'efforça d'agir avec la coupable comme si la mauvaise action n'avait pas été commise ; elle lui rendit son amitié... mais ne put lui rendre toute sa confiance.

— C'est plus fort que moi, dit-elle un jour à une tierce personne qui avait été au courant de tout, je fais tout mon possible pour *oublier*, je ne puis y parvenir.

Les clous avaient laissé leurs marques.

Chers enfants, puisque nos fautes aussi ne laissent, hélas ! que trop souvent des traces si profondes qu'on ne peut les effacer complètement, tâchons, n'est-ce pas, d'en commettre le moins possible. — *L'Etoile Noëlisme*.

### LES LIVRES

R. P. ALOYS POTTIER. *Saint-Martin et les destinées de la France*, à l'occasion du seizième centenaire de la naissance du saint, 316-1916. Paris (Gabriel Beauchesne, 117 rue de Rennes). Vol. in-12 illustré. Prix : 3 francs.

Ce volume reproduit la substance des discours prononcés à la Cathédrale de Tours par le Père Aloys Pottier, les 10, 11, 12 et 13 novembre 1915, lors du triduum solennel célébré en l'honneur de saint Martin.

On trouvera en appendice quelques documents et des développements utiles à l'intelligence des sujets proposés, mais trop étendus pour figurer dans les discours eux-mêmes. Ils complètent "la belle leçon d'histoire religieuse et politique" donnée par le Père Pottier dans cet "excellent petit livre". En la pénétrant, cette leçon, "le lecteur, dit Mgr l'archevêque de Tours à l'auteur, se sentira plus ardent chrétien et meilleur Français".

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### L'ORGANISME SOCIAL

Au lieu d'être une création libre de la volonté humaine, l'ordre social et, avec lui, les institutions, les lois, le droit, ne seraient-ils pas le produit des forces latentes de la nature ? Ne seraient-ils pas le résultat d'une évolution nécessaire qui présiderait au progrès indéfini, et en vertu de laquelle tout se tiendrait si bien dans le monde que chaque chose pourrait changer de forme et atteindre insensiblement tous les degrés supérieurs ?

Oui, répond à cette question tout un groupe d'écoles philosophiques parties de points de vue divers, mais que la conclusion identique à laquelle elles ont abouti nous permet de ranger, avec M. Alfred Fouillée, sous le nom générique d'*Ecole naturaliste*. (1).

Nous nous proposons d'examiner la solution donnée par cette école au problème de l'origine de l'état social.

Résumer la théorie et exposer les preuves pour les discuter ensuite, voilà tout le plan de ce travail.

#### LA THÉORIE DE L'ORGANISME SOCIAL

##### I

Nous empruntons à M. Alfred Fouillée la formule qui résume toute la théorie sociale de l'Ecole naturaliste : "Selon cette dernière, écrit M. Alfred Fouillée, la société n'est pas une œuvre de la volonté, mais un produit de la nature ; elle n'est pas un contrat, mais un organisme ; elle n'est pas une libre création, mais une évolution nécessaire (2)."

L'idée de comparer la société à un organisme vivant n'est certes pas nouvelle. Bien des philosophes anciens, Platon et Aristote en particulier, en ont usé en maints endroits de leurs ouvrages. On sait comment elle fut habilement exploitée par le Romain Ménenius Agrippa lorsque, au temps de la retraite des plébiens sur le mont Sacré, il ramena les révoltés à la raison et au devoir

(1) ALFRED FOUILLÉE.—*La science sociale contemporaine*.

(2) ALFRED FOUILLÉE.—*La science sociale contemporaine*. Introduction, p. XI.

en leur adressant l'apologue, devenu classique, des membres et de l'estomac. Depuis elle a souvent fourni aux poètes un thème à développements relativement faciles, fécond en applications ingénieuses. " Pendant que le bras armé combat au dehors, la tête prudente se défend au dedans, car tous les membres d'une société, petits et grands, chacun dans sa partie, doivent agir d'accord et concourir à l'harmonie générale comme en un concert... C'est pourquoi le ciel partage la constitution de l'homme en diverses fonctions dont les efforts convergent par un mouvement continu vers un résultat et un but unique : la subordination. Il y a dans l'âme d'un peuple une force mystérieuse dont l'histoire n'a jamais osé s'occuper, et dont l'opération surhumaine est inexprimable à la parole ou à la plume (1)." Les philosophes de l'École idéaliste et les partisans du *Contrat Social* eux-mêmes n'ont pas dédaigné de faire ce rapprochement entre le corps social et l'être vivant : " Le pouvoir souverain, dit Rousseau, représente la tête ; les lois et les coutumes sont le cerveau ; les juges et les magistrats sont les organes de la volonté et des sens ; le commerce, l'industrie et l'agriculture sont la bouche et l'estomac qui préparent la substance commune ; les finances publiques sont le sang, qu'une sage économie, en faisant les fonctions du cœur, distribue par tout l'organisme ; les citoyens sont le corps et les membres, qui font mouvoir, vivre et travailler la machine. On ne saurait blesser aucune partie sans qu'aussitôt une sensation douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé (2)."

Cependant, ce n'était là que des comparaisons et des analogies. Nul n'avait songé à y voir autre chose que des métaphores. L'École naturaliste a pris ces termes dans leur sens propre et littéral.

D'après elle, " les sociétés ne sont pas des associations de parties librement unies ; elles ne sont pas davantage des collections d'individus groupés par des influences géographiques ou historiques, des entités ; elles sont des organismes, au sens exact et complet du mot, des organismes sujets de phénomènes vitaux. Elles ont un corps, le corps social, comme on dit souvent sans se douter

(1) SHAKESPEARE.—*Troilus et Cressida*, cité par ALFRED SOUILLÉE p. 75.

(2) *Encyclopédie*. Article sur l'économie politique.

si bien dire, qui naît d'un germe, évolue pendant un temps pour aboutir ensuite à la dissolution ; elles portent en elles la force qui leur procure la conservation et le développement ; chacune d'elles, comme on peut l'observer dans les sociétés disparues, grecque, romaine ou autres, a son génie particulier et son action dans la vie de l'humanité (1)".

Sous quelles influences et avec l'appui de quels arguments l'École naturaliste a-t-elle abouti à une pareille affirmation ? C'est ce qu'il va être intéressant d'examiner. Ne dédaignons pas d'étudier ces nouvelles théories, si étranges qu'elles puissent nous paraître. A cause de la vogue qu'elles ont eue et de l'influence réelle qu'elles exercent, ces doctrines méritent de notre part une attention sérieuse. N'oublions pas d'ailleurs que dans tout système erroné, il y a une part de vérité qu'il faut savoir découvrir et dégager.

La sociologie actuelle nous fournit en outre contre le *Contrat social* de puissants arguments, et elle a rendu de vrais services à la science sociale en la ramenant des considérations abstraites aimées de Rousseau à l'étude de l'homme réel ainsi que des faits historiques et sociaux minutieusement et méthodiquement observés.

## II

C'est en Allemagne, sous le nom d'*école historique*, que s'est d'abord manifestée la nouvelle doctrine. A ce propos, on n'a pas manqué de faire remarquer certaines affinités entre ces théories et le génie de la race germanique. " La race germanique, on l'a maintes fois observé, est mystique et fataliste. Elle a au plus haut point le besoin d'une puissance qui dirige la volonté, ou mieux qui s'impose à elle et qui l'entraîne. C'est pourquoi, en philosophie, elle incline et revient toujours au panthéisme ; de là vient aussi qu'elle a, en politique, le culte de la force. Elle se sourmet, dans la vie civile, à la *Herrschaft*, mot qui veut dire à la fois autorité et domination, de même qu'elle s'efface et que sa tendance innée est de s'effacer, dans la spéculation, devant l'idée d'une évolution indépendante de l'homme. La nature suit d'elle-même et

(1) CHARLES BEUDANT. — *Le droit individuel et l'Etat* pp. 221-222.

toute seule son cours, sans qu'il soit nécessaire de l'aider, sans qu'il soit possible de l'arrêter ; la substance se développe suivant des lois qui dérivent de son essence. C'est là, sous des formes diverses, le fond de la métaphysique d'Outre-Rhin. C'est en même temps la source des doctrines juridiques et politiques. L'ordre, à tous égards, est regardé comme consistant dans la conformité avec l'évolution des choses (1)".

Quoi qu'il en soit de la justesse de ces considérations, voici quelle est la genèse de l'école historique allemande. Elle est née d'un débat ouvert sur une question spéciale, la question de la codification. Au juriconsulte Thibaut qui, en 1816, demandait pour l'Allemagne un Code civil général, analogue au Code civil français, Savigny répondit en prenant la défense des coutumes nationales. Il exposa ses idées dans son célèbre écrit : *De la vocation de notre siècle pour la législation et la jurisprudence*.

(à suivre)

R. P. MONTAGNE.

(1) CHARLES BEUDANT. — *Le droit individuel et l'Etat*. p. 189.

### LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Temperance de la CROIX NOIRE—selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

*Saint-Apollinaire (Lotbinière)* : Joseph LAROCHE, Ferdinand NOEL, Mme M. Philomène ALLARD, Mme Marie LAMBERT, Samuel NOEL. — *Saint-Anselme* : Célanire CAMERON, 45 ans, 6 septembre ; Françoise ROY, Vve de Jean, 85 ans, 16 septembre ; Fortunat MORIN, époux de Corinne GILBERT, 28 ans, 16 septembre ; Delphine BEAUDOIN, Vve d'Octave BOUTIN, 70 ans, 18 septembre. — *Saint-Tite des Caps* : Louis GOULET, 78 ans ; Elmire NOLIN (Mme Ovide SIMARD), 64 ans ; Alfred BOUCHARD, 76 ans. — *Saint-Félix du Cap-Rouge* : Lazare MOISAN, Arthur LEBLANC, Alexandre MOISAN, Mme Vve Onésime BLANCHET. — *Saint-Raymond* : Arthur DUFRESNE, Louis PAQUET, Malvina BÉLAND. — *Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland* : Delphine COTÉ, 56 ans ; Sylvia NADEAU (épouse de Joseph BOULANGER) 55 ans ; Téléphore NOLET, 39 ans. — *Saint-Zacharie (Beauce)* : Virginie SAINT-HILAIRE, Ferdinand TARDIF, Aurélie LAROCHELLE. — *Saint-Edouard de Frampton* : François COUTURE, Mary-Francis RELLY, Joseph COUTURE, Michael-Gregory FURLONG. — *Saint-Ludger de Fraserville* : Jean MICHAUD.—*Saint-Michel* : M. WILFRID LETELLIER, 14 octobre ; LOUIS BRETON étudiant, 2 novembre.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

## L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,402                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOULAIRE; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.98    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 765.48   | 1020.78  | 1275.88   | 1530.97   |
| 5   | 328.72               | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1948.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1183.80  | 1575.82  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2904.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1627.79  | 2170.86  | 2713.06   | 3255.89   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.28               | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.87   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.81   |
| 14  | 1042.93              | 2086.13  | 3130.08  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64              | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.39   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

MAI

DU C

Solli

EPIC

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

BISCUITS

PROVISIONS

CONSERVES DE FRUITS

LÉGUMES

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### VIN DE MESSE

#### "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

### EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUÉBEC

D  
I  
curés  
biblio  
distril  
cents,  
et une  
N  
1600 v  
qu'on  
C  
ment p  
tion Sc  
LA  
47,  
LA  
LII  
177,  
Editeurs  
Gradue  
sépultures  
vêque de  
A  
Articles  
Spécial  
scolaire, et

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

---

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

---

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

---

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIS DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

F.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. G., F. R. A. J. C.

A. A. P. G., A. R. A. J. C.

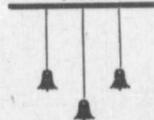
## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

— VOS —



## FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

**NOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

— QUEBEC. —

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.

**LIMOILLOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles